

RCS : MULHOUSE

Code greffe : 6852

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MULHOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1957 B 00213

Numéro SIREN : 945 752 137

Nom ou dénomination : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - CLEMESSY

Ce dépôt a été enregistré le 13/08/2020 sous le numéro de dépôt 7068

1957 B 213

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2020

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
18 RUE DE TILLY 68200 MULHOUSE

Adresse de l'entreprise : 18 RUE DE TILLY 68200 MULHOUSE

Date d'enregistrement au Greffe : 13/08/2020
N° DU DEPOT : 2020 B 7068
LE GREFFIER

Document certifié
conforme
à l'original

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Durée de l'exercice précédent : 12

si déposé néant, cochez la case : ☐

		Exercice N clos le, 31/12/2019	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)	AA	
	Frais d'établissement *	AB	
	Frais de développement *	CX	1 325 623
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	14 825 695
	Fonds commercial (1)	AH	401 523
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	
	Terrains	AN	3 546 603
	Constructions	AP	31 471 718
	Installations techniques, matériel et outillage industriel	AR	18 362 896
	Autres immobilisations corporelles	AT	19 558 263
	Immobilisations en cours	AV	1 460 896
	Avances et acomptes	AX	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	
	Autres participations	CU	70 661 306
	Créances rattachées à des participations	BB	
	Autres titres immobilisés	BD	539 191
	Prêts	BF	4 831 827
	Autres immobilisations financières *	BH	680 794
TOTAL (II)		BJ	167 666 335
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	3 854 155
	En cours de production de biens	BN	13 763 527
	En cours de production de services	BP	
	Produits intermédiaires et finis	BR	1 237 480
	Marchandises	BT	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	415 377
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	284 640 032
	Autres créances (3)	BZ	44 080 097
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres.....)	CD	
Comptes de Régularisation	Disponibilités	CF	3 253 718
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	827 994
	TOTAL (III)	CJ	352 072 380
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	519 738 715
		IA	116 123 284
			403 615 431
Renvois : (1) Dont droit au ba		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : * Immobilisations :		Stocks :	Créances :

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2020

Désignation de l'entreprise : EES - CLEMESSY				Néant			
					Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) *			(Dont versé :	19 281 029)	DA	19 281 029
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...					DB	
	Écarts de réévaluation (2) *			(dont écart d'équivalence :	EK)	DC	
	Réserve légale (3)					DD	1 928 103
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE	
	Réserves réglementées (3)nt réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours :			B1	)	DF	
	Autres réserves : réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *			EJ	)	DG	418 471
	Report à nouveau					DH	4 160 785
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	21 174 025
	Subventions d'investissement					DJ	886 363
	Provisions réglementées *					DK	952 117
	TOTAL (I)					DL	48 800 892
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM	
	Avances conditionnées					DN	198 689
	TOTAL (II)					DO	198 689
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP	30 098 891
	Provisions pour charges					DQ	2 139 275
	TOTAL (III)					DR	32 238 166
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS	
	Autres emprunts obligataires					DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	850 546
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs			EI	)	DV	30 806
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW	2 570 302
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	79 332 863
	Dettes fiscales et sociales					DY	121 424 733
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ	
	Autres dettes					EA	13 531 178
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB	104 637 257
TOTAL (IV)					EC	322 377 684	
Écarts de conversion passif *					(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	403 615 431	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital				1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	
			Écart de réévaluation libre			1D	
			Réserve de réévaluation (1976)			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	322 346 878
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH	850 546

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2020

Désignation de l'entreprise EES - CLEMESSY

Néant ☐

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue	FD		FE		FF	
	biens *	FG		FH		FI	
	services *		570 519 029		35 112 494		605 631 523
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	570 519 029	FK	35 112 494	FL	605 631 523
	Production stockée *					FM	(6 057 295)
	Production immobilisée *					FN	175 665
	Subventions d'exploitation					FO	725 695
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	12 364 032
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits (1) (11)					FQ	1 843 397
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	614 683 017
	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	91 238 573
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	138 113
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	236 184 656
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	13 919 488
	Salaires et traitements *					FY	154 799 532
	Charges sociales (10)					FZ	58 167 974
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{		- dotations aux amortissements *		GA	5 212 236
				- dotations aux provisions		GB	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	982 504
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	7 987 882
	Autres charges (12)					GE	16 296 988
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	584 927 946
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	29 755 070
opérations en continu	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	586 935
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	721 954
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	1 650
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	245 947
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	6 982 886
	Différences positives de change					GN	14 874
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	7 967 311
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	4 109 942
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 238 183
	Différences négatives de change					GS	7 482
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	6 355 608
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 611 703
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	31 953 708

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise EES - CLEMESSY

Néant

Exercice N

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	145 383		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	1 566 723		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	3 406 396		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	5 118 502		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	2 001 368		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	1 430 348		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	3 255 524		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	6 687 240		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI	(1 568 738)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ	4 791 334	
Impôts sur les bénéfices *					HK	4 419 612	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	628 355 765	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	607 181 740	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)					HN	21 174 025	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	943 186	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	71 066	
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	938 563	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13 (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A2		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A3		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		A6	obligatoires	A9	
		dont cotisations facultatives Madelin				A7	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) joindre en annexe) :			Exercice N			
cf. état annexe				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
TOTAL GENERAL				6 687 240	5 118 502		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		
TOTAL GENERAL							

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

DGFiP N° 2054 2020

Néant

Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

6 - AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2020

Désignation de l'entreprise: EES - CLEMESSY

Néant ☐

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL	167 065	EM		EN	167 065
Autres immobilisations incorporelles		PE	14 415 755	PF	292 463	PG	207 956	PH	14 500 262
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI	772 638	PJ	78 163	PK	10 775	PL	840 026
Constructions	Sur sol propre	PM	6 999 932	PN	530 621	PO	53 567	PQ	7 476 986
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	13 941 045	PW	994 417	PX	55 398	PY	14 880 065
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	13 986 370	QA	1 680 574	QB	1 932 227	QC	13 734 717
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements aménagements divers	QD	2 626 370	QE	222 295	QF	192 568	QG	2 656 096
	Matériel de transport	QH	384 266	QI	96 896	QJ	13 989	QK	467 173
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	13 131 820	QM	1 190 237	QN	1 712 894	QO	12 609 163
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	51 842 440	QV	4 793 203	QW	3 971 418	QX	52 664 225
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	66 258 195	ØP	5 252 731	ØQ	4 179 373	ØR	67 331 552

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9	6 759	Q1	(6 759)		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1	623	R2		R3		R4	12 192	R5		R6	(11 568)		
	sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4			
	inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6	3 816	S7		S8		S9	42 283	T1		T2	(38 467)		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4	527	T5		T6		T7	126 533	T8		T9	(126 006)		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2	63	U3		U4		U5	16 913	U6		U7	(16 850)		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	20 692	V8		V9		W1	86 188	W2		W3	(65 496)		
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1			
TOTAL III		X2		X3	25 721	X4		X5		X6	284 108	X7		X8	(258 388)		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL	11 809					NM						NO	11 809		
Total général (I + II + III+IV)		NP	11 809	NQ	25 721	NR		NS		NT	284 108	NU	6 759	NV	(253 337)		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	37 530			Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	290 867			Total général non ventilé (NW - NY)			NZ	(253 337)

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2020

Désignation de l'entreprise EES - CLEMESSY

Néant

Nature des provisions			Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
			1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *		3T	TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *		3U	TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)		3V	80 155	TG		TH	47 642	TI	32 513
	Amortissements dérogatoires		3X	1 157 241	TM	37 530	TN	290 867	TO	903 904
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)		3Y	15 700	TP		TQ		TR	15 700
	TOTAL I		3Z	1 253 096	TS	37 530	TT	338 509	TU	952 117
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges		4A	6 308 902	4B	3 230 048	4C	1 459 000	4D	8 079 950
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)		5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement de immobilisations *		5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)		5V	29 811 379	5W	8 270 333	5X	13 923 496	5Y	24 158 216
	TOTAL II		5Z	36 120 281	TV	11 500 381	TW	15 382 496	TX	32 238 166
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	306 271	6B		6C		6D	306 271
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		- titres de participation	9U	45 487 402	9V	3 751 869	9W	3 899 400	9X	45 339 871
		- autres immobilisations financières (1)*	06	528 394	07		08	3 272	09	525 122
	Sur stocks et en cours		6N	412 502	6P	213 874	6R	210 635	6S	415 741
	Sur comptes clients		6T	1 498 388	6U	752 335	6V	460 851	6W	1 789 872
	Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X	2 375 222	6Y	39 369	6Z	1 999 737	7A	414 853
	TOTAL III		7B	50 608 180	TY	4 757 446	TZ	6 573 895	UA	48 791 731
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	87 981 556	UB	16 295 357	UC	22 294 900	UD	81 982 014
	Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	8 970 386	UF	11 425 469			
			- financières	UG	4 109 942	UH	6 982 886			
- exceptionnelles			UJ	3 215 029	UK	3 886 545				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 3									10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'annexe III au CGI.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2020

Désignation de l'entreprise EES - CLEMESSY

Néant ☐

CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations					UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)					UP	4 831 827	UR	342 236	US	4 489 591	
	Autres immobilisations financières					UT	680 794	UV	680 794	UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux					VA	1 174 530	1 174 530				
	Autres créances clients					UX	283 465 502	283 465 502				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* ()					ZI						
	Personnel et comptes rattachés					UY	87 423	87 423				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux					UZ	87 882	87 882				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée				VB	7 988 129	7 988 129				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN						
		Divers				VP						
	Groupe et associés (2)					VC	32 842 741	32 842 741				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)					VR	3 073 922	3 073 922				
	Charges constatées d'avance					VS	827 994	827 994				
	TOTAUX						VT	335 060 744	VU	330 571 152	VV	4 489 591
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD						
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE	31 147					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)					VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y								
Autres emprunts obligataires (1)				7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG	850 546	850 546						
		à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	30 806					30 806		
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	79 332 863	79 332 863						
Personnel et comptes rattachés				8C	33 413 279	33 413 279						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	26 839 287	26 839 287						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E	5 041 938	5 041 938						
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	52 426 765	52 426 765						
	Obligations cautionnées			VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	3 703 463	3 703 463						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J								
Groupe et associés (2)				VI	6 737 726	6 737 726						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	6 793 452	6 793 452						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ								
Produits constatés d'avance				8L	104 637 257	104 637 257						
TOTAUX					VY	319 807 382	VZ	319 776 576			30 806	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK							

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2020

Désignation de l'entreprise EES - CLEMESSY										Néant ☐			
										Exercice N, clos le : 31/12/2019			
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WA	21 174 025	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous) Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-1 CGI) et autres amortissements non déductibles (art. 39-4 du C.G.I.)	WE		WB XE WG RB XX XZ	168 046					
		WF	86 704	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	81 342							
		RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB								
		WI	11 924 143	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 206)	XX								
		WJ	620 060	Charges financières (art. 39-1-3° et 212)	XZ								
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)										I7	4 419 612	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE	WL	568 070	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	568 070				
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0%										I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions										WN			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DON										WQ	2 276 708		
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)										SU			
Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209C)										SX			
Zones d'entreprises* (activité exonérée)										SW			
Quote-part de 12 % de plus-values à taux zéro										M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
										TOTAL I	WR	41 150 664	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*										WS			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-A Ext 2)										WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs										WV	
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WH	150 803
		Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										WP	
		Régime des sociétés mères et des filiales *										WW	
		Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)										XB	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CG)										I6		
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										WZ		
	Majoration d'amortissement*										XA	257 400	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Régime d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5				
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et 44 octies A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF		Zone franche d'activités NG (art. 44 quaterdecies)	XC					
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (2058-A Ext 2)	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9	188 749	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH		XG	27 869 023					
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC								
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD								
	Créance dégagee par le report en arrière du déficit	ZI											
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)										XI			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*													
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN			
										XO	3 195 882		

10 - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B 2020

Désignation de l'entreprise EES - CLEMESSY				Néant ☐	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-0 bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	20 758 110
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déduites pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-0 bis Al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION1)			9B	6 895 860	9C 9 217 012
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION1)			9H	236 947	9J 2 197 849
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION1)			9S	4 791 336	9T 4 561 538
TOTALAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	11 924 143	YO 15 976 399
			Ilgne W1		Ilgne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11 - TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2020

Désignation de l'entreprise EES - CLEMESSY										Néant ☐				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie		ØC	5 757 519	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		Réserves légales Autres réserves	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie		ØD	19 714 320		Dividendes			ZD					
	Prélèvements sur les réserves		ØE			Autres répartitions		ZE	21 311 054					
				Report à nouveau		ZF								
	TOTAL I		ØF	25 471 839		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG	4 160 785					
										TOTAL II		ZH	25 471 839	
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)														
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :				
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens en crédit bail)								J7		YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	133 933 842		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens en location pour une durée > 6 mois)								J8	9 724 688	XQ	13 970 347		
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	30 441 831		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	6 497 958		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)								ES		ST	51 340 679		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	236 184 656		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	4 747 581		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)								ZS		9Z	9 171 907		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	13 919 488		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DSN de 2019) *										ØB	145 436 384		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'impôt sur les plus-values *										ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	1,15 %		
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP	- Filiales et participations : (Liste au 2058 Si oui cocher prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Sinon 0				ZR	1			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise										RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre du CGI										RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA	(3 185 482)	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale										JH	FIL	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2058 - NOT pour le régime de groupe

12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES JGFIP N° 2059-A 2020

Désignation de l'entreprise : EES - CLEMESSY

Néant

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés 1		Valeur d'origine * 2	Valeur nette réévaluée * 3	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt 4	Autres amortissements * 5	Valeur résiduelle 6
I - Immobilisations *	1 Logiciels	207 956		207 956		
	2 Fonds commerciaux					
	3 Terrain et aménagement terrain	10 775		10 775		
	4 Bâtiments et aménagement bât.	108 965		108 965		
	5 Install. techniques-Outillage	1 932 227		1 932 227		
	6 Autres immobil.corporelles	1 942 237		1 919 451		22 786
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente 7		Montant global de la plus-value ou de la moins-value 8	Court terme 9	Long terme 10			Plus-value taxable à 19 % (1) 11
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5	8	8				
	6	39 161	16 375	16 375			
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges fiscales par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, et non utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				3 902 672	
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				(3 751 869)	
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)		16 384			150 803	
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % (1)						

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

DGFiP N° 2059-B 2020

Néant ☒

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS	
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.	
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)	☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

* [Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT](#)

14 - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

JGFiP N° 2059-C 2020

Désignation de l'entreprise EES - CLEMESSY

Néant ☒

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou de 12,8 % (2)

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés : Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1) *.

(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu : Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 % (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1) *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8 %
1	2	3	4
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.7= 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 19 % 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % (1)		
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CC) ou de 15 % (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI) à compter du 31 décembre 2007.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

15 - RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entrepris EES - CLEMESSY Néant ☒

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1						
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2						
TOTAL (lignes 1 et 2)	3						
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6						
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7						

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice 1	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année 2	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice 5
		donnant lieu à complément d'impôt 3	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4	

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E 2020

Désignation de l'entreprise EES - CLEMESSY

Néant ☐

Exercice ouvert le : 01/01/2019 et clos le : 31/12/2019

Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel :	YP	3 887
dont apprentis	YF	184
dont handicapés	YG	128
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	605 427 239
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
Total 1	OX	605 427 239

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultats sur opérations faites en commun	OH	1 843 397
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	80 181
Subventions d'exploitation reçues	OF	725 695
Variation positive des stocks	OD	54 872
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	511 236
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
Total 2	OM	3 215 381

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	91 238 573
Variation négative des stocks	OQ	6 250 280
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	222 697 319
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	4 245 658
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	16 296 988
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	
Total 3	OJ	340 728 820

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	OG	267 913 800
-----------------------------	------------------------------------	----	-------------

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-D)	SA	267 913 800
--	----	-------------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Entreprise mono-établissement au sens de la CV (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE)	EV	☐
--	----	--------------------------

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)					GX	605 427 239	
Effectifs au sens de la CVAE					EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)					HX		
Période de référence		du	GY	01/01/2019	au	GZ	31/12/2019
Date de cessation					HR		

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2020

[liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1

Néant

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 94575213700212

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EES - CLEMESSY

ADRESSE (voie) 18 RUE DE THANN

CODE POSTAL 68200

VILLE MULHOUSE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'ent P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspond P3 1 263 021

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'ent P2 33

Nombre total de parts ou d'actions correspond P4 1 730

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique S.A. Dénomination EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - PARTICIP

N° SIREN (si société établie en France) 492847843 % de détention 99,86 Nb de parts ou actions 1 263 021

Adresse : N° 3-7 Voie PLACE DE L'EUROPE

Code Postal 78140 Commune VELIZY - VILLACOUBLAY

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom Patronimique et prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom Patronimique et prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 3 (1)

Néant

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 94575213700212

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EES - CLEMESSY

ADRESSE (voie) 18 rue de Thann

CODE POSTAL 68200 VILLE MULHOUSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 22

Forme juridique SA Dénomination HYLINE

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 99,99

Adresse : N° 27 Voie Boiebos

Code Postal 9031 Commune DRONGEN Pays BE

Forme juridique SAS Dénomination SOCIETE PRECISION GENERALE

N° SIREN (si société établie en France) 572064939 % de détention 100,00

Adresse : N° 8 Voie Rue Sir Alexander Fleming

Code Postal 93360 Commune NEUILLY PLAISANCE Pays

Forme juridique SNC Dénomination P.L.S.

N° SIREN (si société établie en France) 380131300 % de détention 99,99

Adresse : N° 7 Voie rue du Scil

Code Postal 44406 Commune REZE Pays

Forme juridique SAS Dénomination EES - CLEMESSY MOTORS

N° SIREN (si société établie en France) 419064480 % de détention 100,00

Adresse : N° 172 Voie avenue A. Briand

Code Postal 68200 Commune MULHOUSE Pays

Forme juridique SAS Dénomination EES - GAME INGENIERIE

N° SIREN (si société établie en France) 314990185 % de détention 100,00

Adresse : N° 17 Voie rue de la Belle Etoile

Code Postal 91540 Commune ORMOY Pays

Forme juridique SAS Dénomination EES - EIS

N° SIREN (si société établie en France) 421197963 % de détention 100,00

Adresse : N° Voie ZAC Roubadeau

Code Postal 13115 Commune ST PAUL LES DURANCE Pays

Forme juridique GMBH Dénomination CLEMESSY I&E

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100,00

Adresse : N° 12 Voie Weststrasse

Code Postal 77694 Commune KEHL Pays DE

Forme juridique SL Dénomination CLEMESSY ESPANA

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100,00

Adresse : N° 26 Voie Calle Ronda del Sauce

Code Postal 47193 Commune LA CISTERNICA (VALLADOLID) Pays ES

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

2 / 3 (1)

Néant

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 94575213700212

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EES - CLEMESSY

ADRESSE (voie) 18 rue de Thann

CODE POSTAL 68200

VILLE MULHOUSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 22

Forme juridique SPA Dénomination TESEO

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100,00

Adresse : N° 25 Voie Corso A. Fleming

Code Postal 10040 Commune DRUENTO (To) Pays IT

Forme juridique AG Dénomination CLEMESSY SWITZERLAND

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100,00

Adresse : N° 86B Voie Güterstrasse

Code Postal 4053 Commune BALE Pays CH

Forme juridique SAS Dénomination JAVEL

N° SIREN (si société établie en France) 775756620 % de détention 99,99

Adresse : N° 18 Voie Rue de Thann

Code Postal 68200 Commune MULHOUSE Pays

Forme juridique SARL Dénomination CLEMESSY RUS

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100,00

Adresse : N° Voie Milutinsky pereolouk Bat 1 Maison 10 101000

Code Postal 99999 Commune MOSCOU Pays RU

Forme juridique SAS Dénomination 4iTEC 4.0

N° SIREN (si société établie en France) 829128420 % de détention 24,68

Adresse : N° Voie Route de Chalampé

Code Postal 68390 Commune SAUSHEIM Pays

Forme juridique LTD Dénomination CLEMESSY SHANGHAI

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100,00

Adresse : N° 28 Voie Xinqiniao Road Room 3507 35/F Pudong New District

Code Postal 99999 Commune SHANGHAI Pays CN

Forme juridique SRL Dénomination CLEMESSY AUTOMATIZARE

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100,00

Adresse : N° 161 B Voie Soseaua Bucuresti Corp A - Etaj 1 Jud ARGES

Code Postal 99999 Commune PITESTI Pays RO

Forme juridique BV Dénomination CLEMESSY NETHERLANDS

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100,00

Adresse : N° 1 Voie Kapteynstraat

Code Postal 2201B Commune NORDWIJK Pays NL

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

3 / 3 (1)

Néant

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 94575213700212

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EES - CLEMESSY

ADRESSE (voie) 18 rue de Thann

CODE POSTAL 68200

VILLE MULHOUSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 22

Forme juridique SAS Dénomination CLEMESSY MAROC

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 99,72

Adresse : N° 7 Voie rue du Capitaine Vuillanier Aïn Sebaa Ancienne Route n° 1

Code Postal 20250 Commune CASABLANCA Pays MA

Forme juridique SAS Dénomination EES - SEH

N° SIREN (si société établie en France) 393997499 % de détention 100,00

Adresse : N° 25 Voie Rue Panhard et Levassor ZA Les Cettons

Code Postal 78570 Commune CHANTELOUP LES VIGNES Pays

Forme juridique LTD Dénomination CLEMESSY UK

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100,00

Adresse : N° 11 Voie C/O Pramex International Ltd, Old Jewry .

Code Postal 99999 Commune LONDON Pays GB

Forme juridique SARL Dénomination CLEMESSY TANGER

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100,00

Adresse : N° . Voie Zone d'exploitation Lot 40A . .

Code Postal 90100 Commune TANGER Pays MA

Forme juridique SAS Dénomination LEBAS INDUSTRIE

N° SIREN (si société établie en France) 482288842 % de détention 100,00

Adresse : N° 1 Voie rue Pierre et Marie Curie Synergie Park

Code Postal 59260 Commune LEZENNES Pays

Forme juridique SAS Dénomination EES - MECI

N° SIREN (si société établie en France) 389063975 % de détention 100,00

Adresse : N° . Voie ZI la Limoise

Code Postal 36100 Commune ISSOUDUN Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

*Eiffage Energie Systèmes -
Clemessy
Société Anonyme*
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019
Eiffage Energie Systèmes - Clemessy
Société Anonyme
18 rue de Thann - 68057 Mulhouse
Ce rapport contient 27 pages
Référence : PB-194-10

KPMG Audit IS,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG Audit IS
Tour Egho - 2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 200 000 €.
Code APE 6920Z - RCS Nanterre
N° Siret : 512 802 653 00026
TVA Union Européenne
FR 96 51 28 02 653

KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

Eiffage Energie Systèmes - Clemessy Société Anonyme

Siège social : 18 rue de Thann - 68057 Mulhouse
Capital social : € 19.281.029

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de la société Eiffage Energie Systèmes - Clemessy S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Eiffage Energie Systèmes – Clemessy S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 16 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme indiqué dans les notes « Provisions pour pertes à terminaison » et « Méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires » du paragraphe 1.2 de l'annexe aux comptes annuels, votre société comptabilise son chiffre d'affaires et son résultat suivant la méthode de l'avancement.

Cette méthode implique l'utilisation par la direction d'estimations, en particulier dans la détermination du résultat prévisionnel de chaque contrat. Nos travaux ont consisté à prendre connaissance des processus mis en place par la société pour apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations.

Les modalités de détermination de la valeur d'utilité des titres de participation et des éventuelles provisions y afférents sont présentées dans la note « Immobilisations financières » du paragraphe 1.2 de l'annexe aux comptes annuels. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons vérifié le caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 16 mars 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie

significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 26 mars 2020

KPMG Audit IS

Philippe
Bourhis

Signature numérique
de Philippe Bourhis
Date : 2020.03.26
14:56:47 +01'00'

Philippe Bourhis
Associé

Comptes sociaux EES - CLEMESSY

Bilans comparés au 31 décembre en K€

ACTIF				
	2019		2018	
	BRUT	AMORTISSEMENTS OU PROVISIONS	NET	NET
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	1 326	167	1 159	
Logiciels et licences	14 826	14 427	399	467
Fonds commercial	401	379	22	22
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains et aménagements	3 546	840	2 706	2 692
Constructions	31 472	22 357	9 115	9 389
Installations techniques, matériel et outillage	18 363	13 735	4 628	5 188
Autres immobilisations corporelles	19 558	15 732	3 826	3 739
Immobilisations en cours	1 461		1 461	2 792
Immobilisations financières				
Participations	70 661	45 340	25 321	22 622
Autres titres immobilisés	539	525	14	11
Prêts	4 832		4 832	5 214
Autres immobilisations financières	681		681	635
ACTIF IMMOBILISE	167 666	113 502	54 164	52 771
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements	3 854	416	3 438	3 580
En-cours de production	13 764		13 764	19 876
Produits intermédiaires et finis	1 237		1 237	1 183
Avances et acomptes versés	415		415	1 412
Créances d'exploitation				
Clients et comptes rattachés	284 640	1 790	282 850	267 411
Autres créances	44 080	415	43 665	54 620
Disponibilités	3 254		3 254	6 823
ACTIF CIRCULANT	351 244	2 621	348 623	354 905
Charges constatées d'avance	828		828	603
Ecart de conversion actif	0		0	0
TOTAL DE L'ACTIF	519 738	116 123	403 615	408 279

Bilans comparés au 31 décembre en K€

PASSIF		
	2019	2018
Capital social	19 281	19 281
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	1 928	1 928
Réserves réglementées	418	418
Report à nouveau	4 161	5 758
RESULTAT DE L'EXERCICE	21 174	19 714
Subventions d'investissement	887	130
Provisions réglementées	952	1 249
CAPITAUX PROPRES	48 801	48 478
Avances conditionnées	199	949
AUTRES FONDS PROPRES	199	949
Provisions pour risques	30 099	34 102
Provisions pour charges	2 139	2 008
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	32 238	36 110
Dettes financières		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	851	789
Emprunts et dettes financières divers	31	31
Avances et acomptes sur commandes en cours	2 570	4 463
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 333	95 304
Dettes fiscales et sociales	121 424	108 997
Dettes diverses	13 531	12 236
DETTES	217 740	221 820
Produits constatés d'avance	104 637	100 922
Ecart de conversion passif	0	0
TOTAL DU PASSIF	403 615	408 279

Compte de résultat en K€

	2019	2018
Production vendue : Montant net du chiffre d'affaires	605 632	580 975
dont à l'exportation	35 113	36 788
Production stockée	-6 057	2 779
Production immobilisée	175	132
Subventions d'exploitation	726	814
Reprises sur dépréciations et sur provisions	11 425	18 381
Transferts de charges	939	500
Autres produits	1 843	425
PRODUITS D'EXPLOITATION	614 683	604 006
Consommations de l'exercice en provenance de tiers	327 561	339 409
Achats stockés de matières premières et autres approvisionnements	91 240	
Variation de stocks d'approvisionnements	138	
Achats de sous-traitance	128 768	
Achats non stockés de matières et fournitures	13 111	
Services extérieurs		
personnel extérieur	30 442	
loyers en crédit-bail	0	
autres	63 862	
Impôts, taxes et versements assimilés	13 919	13 672
Sur rémunérations	7 393	
Autres	6 526	
Charges de personnel	212 968	212 046
Salaires et traitements	154 800	
Charges sociales	58 168	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	14 183	17 027
Sur immobilisations : dotations aux amort. et provisions	5 213	
Sur actif circulant : dépréciations	982	
Pour risques et charges : dotations aux provisions	7 988	
Autres charges	16 297	384
CHARGES D'EXPLOITATION	584 928	582 538
RESULTAT D'EXPLOITATION	29 755	21 468
Bénéfice attribué	587	754
Perte supportée		
QUOTE-PART SUR OPERATIONS EN COMMUN	587	754

Compte de résultat en K€

	2019	2018
Produits financiers de participations	722	7 111
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2	2
Autres intérêts et produits assimilés	245	310
Différences positives de change	15	6
Reprises sur dépréciations et sur provisions et transferts de charges	6 983	2 935
PRODUITS FINANCIERS	7 967	10 364
Intérêts et charges assimilées	2 238	82
Différences négatives de change	7	32
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et aux provisions	4 110	6 124
CHARGES FINANCIERES	6 355	6 238
RESULTAT FINANCIER	1 612	4 126
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	31 954	26 348
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	145	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 567	404
Produits de cessions d'éléments d'actif	39	
Subventions d'investissements virées au résultat	120	
Autres produits exceptionnels	1 408	
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 406	6 969
PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 118	7 373
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 002	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 430	6 115
Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés	22	
Autres charges exceptionnelles	1 408	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	3 255	3 667
Dotations aux provisions réglementées	38	
Dotations aux amortissements et aux provisions	3 217	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 687	9 782
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 569	-2 409
Participation des salariés	4 791	4 562
Impôt sur les bénéfices	4 420	-337
TOTAL DES PRODUITS	628 355	622 497
TOTAL DES CHARGES	607 181	602 783
BENEFICE OU PERTE DE L'EXERCICE	21 174	19 714

Tableau de financement en K€

RESSOURCES	2019	2018
Marge brute d'autofinancement de l'exercice		
Résultat net	21 174	19 714
Dotations aux amortissements	5 212	4 864
Amortissements complémentaires sur immobilisations détruites	40	26
Dépréciations d'éléments financiers	-151	-1 611
Provisions pour risques et charges	-3 882	-4 828
Avances conditionnées virées à résultat	-180	-44
Subventions virées à résultat	-120	-8
Amortissements dérogatoires	-253	-325
Provision pour investissement		
Provision pour hausse des prix	-48	-39
	21 792	17 749
Plus ou moins-values nettes	-16	5 718
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	21 776	23 467
Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé		
Cessions d'immobilisations incorporelles		
Cessions d'immobilisations corporelles	39	96
Cessions ou réductions d'immobilisations financières	1 504	744
Augmentation des autres fonds propres		
Subventions d'équipements	877	37
Avances conditionnées	333	
Provisions, amortissements et dépréciations liés aux T.U.P.		
Amortissements dérogatoires	4	
Provisions pour risques et charges	10	
Amortissements	260	
Augmentation des dettes financières		
Autres prêteurs		
TOTAL DES RESSOURCES	24 803	24 344
EMPLOIS	2019	2018
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	21 311	24 346
Acquisitions, augmentations d'éléments d'actif immobilisé		
Immobilisations incorporelles	1 550	416
Immobilisations corporelles	4 342	6 411
Immobilisations financières	3 720	4 577
Immobilisations en cours et avances	-1 332	-2 225
Remboursement de dettes financières		
Etablissements de crédit		
Autres prêteurs	904	6
Variation des intérêts courus		
TOTAL DES EMPLOIS	30 495	33 531
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	-5 692	-9 187

1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1 Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux normes définies par le Plan Comptable Général, objet de l'arrêté du 8 septembre 2014 portant homologation du règlement n° 2014-3 du 5 juin 2014 et paru au Journal Officiel du 15 octobre 2014.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les montants sont exprimés en K€.

1.2 Méthodes d'évaluation des différents postes du bilan et du compte de résultat

> Immobilisations incorporelles et corporelles

L'amortissement économique des immobilisations situées en France est établi selon le mode linéaire. L'amortissement dégressif n'est plus pratiqué pour les investissements acquis depuis le 1^{er} janvier 2017.

Les principales durées d'utilisation sont les suivantes :

- licences informatiques : 5 ans linéaire
- autres logiciels : 1 à 5 ans linéaire
- agencements et aménagements des terrains et constructions : 8 ans linéaire
- constructions affectées aux opérations professionnelles : 20 ans linéaire
- installations techniques, matériel et outillage industriels : 5 ans linéaire
- matériel de transport : 5 ans linéaire
- matériel et mobilier de bureau : 8 ans linéaire
- matériel informatique : 4 ans linéaire

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, à l'exception de celles acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet de la réévaluation légale. Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilisation différentes, ces derniers font l'objet d'un plan d'amortissement séparé pour chaque composant.

Les immobilisations implantées à l'étranger sont amorties linéairement en fonction de la durée du chantier, sur un minimum de deux ans.

> Immobilisations financières

Les titres de participation sont dépréciés au bilan si leur valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'utilité est déterminée notamment en tenant compte de la quote-part de la situation nette des filiales, des perspectives de rentabilité et des éléments de prix retenus lors de transactions récentes.

> Stocks de matières premières et fournitures

Les stocks de matières premières et fournitures sont évalués suivant le coût moyen pondéré ; le coût d'acquisition comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les matières et fournitures dont les possibilités d'écoulement se trouvent limitées font l'objet d'une dépréciation à concurrence de 50 % ou de 100 % de leur valeur comptable si aucun mouvement n'a été comptabilisé pendant l'exercice social ou depuis deux ans.

> Créances litigieuses

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale toutes taxes comprises et donnent lieu à la comptabilisation d'une dépréciation en diminution des créances lorsque le recouvrement est incertain.

> Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur valeur d'acquisition et font l'objet d'une dépréciation dès lors que la valeur d'inventaire lui est inférieure.

Au 31 décembre 2019, il n'y a pas de valeurs mobilières de placement.

> Gestion centralisée de trésorerie

EES - CLEMESSY, filiale d'EIFFAGE depuis décembre 2008, est rattachée à un pivot de trésorerie avec la société EES - PARTICIPATIONS.

Il en est de même pour les filiales EES - CLEMESSY dont les soldes des comptes bancaires ne sont plus remontés à EES - CLEMESSY depuis 2016 (à l'exception de CLEMESSY I&E).

> Provisions pour pertes à terminaison

Les affaires qui paraissent devoir dégager une perte à terminaison font l'objet d'une provision. Le coût des projets inclut les charges directes telles que la main-d'œuvre, les études, les matières, la sous-traitance et les frais de transport et une quote-part des frais indirects de production. Les travaux supplémentaires et les réclamations des clients ne sont pris en compte dans l'évaluation du résultat prévisionnel de l'affaire que lorsqu'ils font l'objet d'un engagement du client.

> Provisions pour garanties

Une provision pour garantie évaluée sur la base des coûts de réparation ou des travaux à réaliser, peut être constatée dans le cadre de l'appel à la garantie de fonctionnement de la part d'un client.

> Méthode de conversion des créances et dettes en devises

Les créances et dettes en monnaie étrangère sont converties et comptabilisées en euros sur la base du cours du jour de l'enregistrement des factures. A la fin de l'exercice, les écarts de conversion ne sont pas significatifs.

> Méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires sur contrats est exprimé selon la méthode de l'avancement des travaux. Le coefficient d'avancement est déterminé en ramenant le coût de production réalisé sur le coût de production prévu à fin d'affaires. Cependant, compte tenu de la difficulté d'estimation des résultats à terminaison des chantiers de taille peu significative (inférieurs à 60 K€), le chiffre d'affaires appréhendé sur ces chantiers correspond aux coûts engagés.

> Opérations faites en commun

Les résultats concernant les opérations réalisées dans le cadre de sociétés en participation figurent sous la rubrique du compte de résultat "quote-part sur opérations en commun". Ils sont exprimés selon la méthode de l'avancement des travaux.

Les comptes des sociétés en participation dont EES - CLEMESSY est pilote sont intégrés dans ceux d'EES - CLEMESSY par intégration proportionnelle.

> Indemnités de fin de carrière et régime de retraite complémentaire

Les obligations non couvertes par des cotisations d'assurances ne sont pas comptabilisées. Elles font l'objet d'évaluations actuarielles et sont portées dans les engagements hors bilan.

> Responsabilité sociétale des entreprises

L'information sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises est indiquée dans le rapport annuel du Groupe EIFFAGE.

2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2019 s'élève à 605 632 K€, en augmentation de 4 % par rapport à la valeur de l'année précédente.

Les consommations en provenance de tiers ont diminué de 3 % et la valeur ajoutée est en hausse de 11 %.

Malgré un effectif moyen supérieur de 82 personnes par rapport l'année précédente, les charges de personnel restent stables, ceci en raison de la baisse directe des cotisations patronales, laquelle remplace le crédit d'impôt compétitivité emploi comptabilisé jusqu'en 2018, en diminution de l'impôt sur les bénéfices.

Cette diminution de charge représente 5 759 K€ en 2019.

La prise en compte de la réduction des cotisations sociales dans le résultat d'exploitation, lequel s'élève à 29 755 K€, explique principalement la progression supérieure de cet indicateur (39%) par rapport à celle de la valeur ajoutée (11%).

Le résultat d'exploitation représente près de 5 % de la production et permet la distribution d'un intéressement au personnel de 2 909 K€.

La quote-part sur opérations faites en commun dégage un résultat positif de 587 K€.

Le résultat financier est positif de 1 612 K€ et il comprend les postes suivants :

- les dividendes reçus des filiales pour 722 K€
- les intérêts créditeurs sur les comptes courants des filiales et celui d'EES - PARTICIPATIONS pour 221 K€
- les intérêts débiteurs versés à EES - PARTICIPATIONS et aux filiales pour 71 K€
- les revenus de créances commerciales pour 24 K€
- les provisions pour risques sur situations nettes négatives des filiales : dotations de 335 K€, reprises de 1 093 K€
- les dépréciations de titres immobilisés : dotations de 3 752 K€, reprises de 3902 K€
- les dépréciations des comptes courants des filiales : dotations de 23 K€, reprises de 1 987 K€
- les pertes de change à caractère financier pour 7 K€ et les gains de change de même nature pour 15 K€
- les malis de confusion de patrimoine des sociétés EES - HYLINE FRANCE et CY004 fusionnées dans la société EES - CLEMESSY, pour 2 161 K€

Le résultat exceptionnel est négatif à hauteur de 1 569 K€ et il est composé des éléments suivants :

- dans le cadre du contrôle fiscal portant sur les années 2016 et 2017, un rappel de contribution économique territoriale et de taxe foncière pour 1 381 K€ et 691 K€ d'intérêts de retard
- le dénouement favorable de contentieux avec l'URSSAF engendrant un produit de 220 K€

- le produit des amortissements dérogatoires pour 253 K€ (dotations 38 K€, reprises 291 K€)
- la reprise de la provision pour hausse des prix de l'année 2013 pour 48 K€
- la plus-value nette des cessions d'immobilisations pour 16 K€
- les dotations aux amortissements exceptionnels pour 40 K€

Après prise en compte :

- de la participation des salariés à hauteur de 4 791 K€ (+5 %)
- de la charge d'impôt sur les bénéfices pour 4 420 K€ dont 4 899 K€ d'impôt société France, 87 K€ d'impôt étranger, moins 566 K€ de crédits d'impôts

Le résultat net ressort à 21 174 K€, en hausse de 7% par rapport à celui réalisé en 2018.

En ce qui concerne le bilan, les éléments significatifs suivants ont été relevés :

- l'acquisition de 51% des parts de la société SPG pour 1 €, ce qui porte la participation à hauteur de 100%
- la recapitalisation de la société SPG pour 3 554 K€
- l'annulation des titres de participation suite à la fusion des sociétés EES - HYLINE FRANCE et CY004 dans EES - CLEMESSY pour respectivement 1 025 K€ et 37 K€
- la participation à l'augmentation de capital de la société 4ITEC 4.0 pour 45 K€
- le rachat des parts des minoritaires de la société EES - GAME INGENIERIE pour 16 K€, afin de porter la participation à hauteur de 100%
- la constatation de la subvention d'investissement relative au projet LICORNE pour 877 K€
- les mouvements significatifs suivants des provisions pour pertes à terminaison :
 - Projet PEET ELRE : reprise pour 816 K€
 - Projet réacteur Jules HOROWITZ : reprise pour 3 989 K€
 - Projet AVIC : dotation pour 920 K€
- les dotations de provisions pour risques au titre des projets Barracuda pour 883 K€, Atelier Tuyères pour 908 K€, C.D.E. Ilo pour 485 K€ et ELRE pour 233 K€
- les mouvements de provision sur titres EIFFAGE : dotation au titre de l'année 2019 pour 3 177 K€, reprise au titre de l'année 2018 pour 3 548 K€
- la reprise de la provision pour hausse des prix constituée en 2013 pour 48 K€
- le transfert en compte de résultat de la subvention reçue au titre du projet SUNHYDRO, pour 180 K€

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1 Mouvements ayant affecté les postes de l'actif immobilisé

Immobilisations incorporelles (en valeurs brutes)

	En début d'exercice	Entrées TUP	Entrées	Sorties	En fin d'exercice
Frais R&D			1 326		1 326
Licences	183				183
Logiciels *	14 626		224	207	14 643
Fonds de commerce	401				401
Total	15 210	0	1 550	207	16 553
* dont générés en interne	6 915				6 915

Les licences sont amorties sur leur durée probable d'utilisation, déterminée lors de leur concession.

Immobilisations corporelles (en valeurs brutes)

	En début d'exercice	Entrées TUP	Entrées	Sorties	En fin d'exercice
Terrains et aménagements	3 465		92	11	3 546
Constructions sur sol propre	10 502		326	54	10 774
Aménagements constructions	19 828		925	55	20 698
Installations techniques	18 915	303	1 077	1 932	18 363
Agencements divers	3 489		316	214	3 591
Matériel de transport	501		20	14	507
Matériel de bureau, informatique	9 927		972	649	10 250
Mobilier bureau et atelier	5 964	1	310	1 065	5 210
Immobilisations en cours	2 792		3 823	5 154	1 461
Total	75 383	304	7 861	9 148	74 400

Immobilisations financières (en valeurs brutes)

	En début d'exercice	Entrées TUP	Entrées	Sorties	En fin d'exercice
Participat. et créances rattachées	68 109		3 615	1 063	70 661
Autres titres immobilisés	539				539
Prêts, autres immobilisations	5 849		105	441	5 513
Total	74 497	0	3 720	1 504	76 713

Amortissements des immobilisations incorporelles

	En début d'exercice	Entrées TUP	Dotations	Sorties	En fin d'exercice
Frais R&D			167		167
Licences	181		1		182
Logiciels	14 161		292	208	14 245
Fonds de commerce	73				73
Total	14 415	0	460	208	14 667
dont dotation linéaire			453		
dont dotation dégressive			7		
dont dotation exceptionnelle					

Amortissements des immobilisations corporelles

	En début d'exercice	Entrées TUP	Dotations	Sorties	En fin d'exercice
Terrains et aménagements	773		78	11	840
Constructions sur sol propre	6 999		532	54	7 477
Aménagements constructions	13 942		993	55	14 880
Installations techniques	13 727	259	1 681	1 932	13 735
Agencements divers	2 627		223	193	2 657
Matériel de transport	384		97	14	467
Matériel de bureau, informatique	7 994		959	649	8 304
Mobilier bureau et atelier	5 137		230	1 063	4 304
Total	51 583	259	4 793	3 971	52 664
<i>dont dotation linéaire</i>			3 802		
<i>dont dotation dégressive</i>			951		
<i>dont dotation exceptionnelle</i>			40		

3.2 Mouvements ayant affecté les provisions

Provisions réglementées

Elles comprennent notamment :

- les amortissements dérogatoires appliqués sur les logiciels concernant les investissements comptabilisés jusqu'au 31 décembre 2016, la société ne pratiquant plus l'amortissement exceptionnel pour les immobilisations acquises depuis le 1^{er} janvier 2017
- les amortissements dérogatoires calculés sur les immobilisations corporelles correspondant à l'écart entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire concernant les investissements comptabilisés jusqu'au 31 décembre 2016, la société ne pratiquant plus l'amortissement dégressif pour les immobilisations acquises depuis le 1^{er} janvier 2017
- les amortissements dérogatoires calculés sur les frais d'enregistrement, les honoraires et autres frais liés à l'acquisition des titres de participation
- la provision pour hausse des prix ne fait plus l'objet de dotation étant donné que la valeur n'est plus significative en raison des faibles variations des prix des matières achetées

Provisions réglementées

	En début d'exercice	Entrées TUP	Dotations	Reprises avec objet	Reprises sans objet	En fin d'exercice
Pour investissements	0			0		0
Pour hausse des prix	80			48		32
Amortissements dérogatoires	1 153	4	38	291		904
Plus-values réinvesties	16					16
Total	1 249	4	38	339	0	952

Provisions pour risques et charges

	En début d'exercice	Entrées TUP	Dotations	Reprises avec objet	Reprises sans objet	En fin d'exercice
Litiges	6 309		3 230	1 459		8 080
Garanties données aux clients	0					0
Risques sur chantiers	19 034	6	3 806	8 032		14 814
Pertes de change	0					0
Assurances RC	4 044		821	1 250		3 615
Autres provisions pour risques *	4 715	4	3 512	4 641		3 590
Médailles du travail	1 963		131			2 094
Remise en état des sites	45					45
Autres provisions pour charges	0					0
Total	36 110	10	11 500	15 382	0	32 238
<i>* dont provisions pour risques filiales :</i>						
<i>Clemessy Tanger</i>			4			4
<i>Clemessy Uk</i>	2			2		0
<i>Clemessy Shanghai</i>			19			19
<i>EES - Hyline France</i>	1 091			1 091		0
<i>EES - Meci</i>			312			312
Total	1 093	0	335	1 093	0	335

Dépréciations

	En début d'exercice	Entrées TUP	Dotations	Reprises avec objet	Reprises sans objet	En fin d'exercice
D'immobilisations incorporelles	306					306
D'immobilisations financières	46 015		3 752	3 902		45 865
De stocks et d'en-cours	412		214	210		416
De comptes clients	1 481	18	752	461		1 790
De comptes courants de trésorerie	0					0
De comptes courants ordinaires	2 249		23	1 987		285
D'autres créances	126		16	12		130
Total	50 589	18	4 757	6 572	0	48 792

TOTAL PROVISIONS

	En début d'exercice	Entrées TUP	Dotations	Reprises	En fin d'exercice
TOTAL GENERAL	87 948	32	16 295	22 293	81 982
<i>dont dotations et reprises :</i>					
<i>d'exploitation</i>			8 970	11 425	
<i>financières</i>			4 110	6 981	
<i>exceptionnelles</i>			3 215	3 887	

3.3 Echancier des dettes et des créances

L'état des échéances des créances de l'actif immobilisé se résume comme suit :

Echéancier des créances

	A moins d'un an d'échéance	A plus d'un an d'échéance
Autres immobilisations financières		681
Prêts	342	4 490

Echéancier des dettes

	A moins d'un an d'échéance	A plus d'un an d'échéance
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	851	
Emprunts et dettes financiers divers		31

Les échéances des créances de l'actif circulant sont à moins d'un an.
Toutes les autres dettes ont une échéance à moins d'un an.

3.4 Produits à recevoir

Créances clients et comptes rattachés	125 202
Autres créances	2 824
Créances diverses	
Comptes courants	
Valeurs mobilières de placement	

3.5 Charges à payer

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Fournisseurs et comptes rattachés	29 162
Dettes fiscales et sociales	50 912
Dettes d'exploitation, autres dettes	5 103
Dettes diverses, autres dettes	

3.6 Charges constatées d'avance

Exploitation	828
Financier	
Exceptionnel	

3.7 Produits constatés d'avance

Exploitation	104 637
Financier	
Exceptionnel	

3.8 Composition du capital social

A la clôture de l'exercice, la répartition du capital de la société est la suivante :

Détenteurs	Nombre d'actions	% de détention
EES - PARTICIPATIONS	1 263 021	99,86%
Personnes physiques	1 730	0,14%
	1 264 751	100,00%

3.9 Mouvements relatifs aux capitaux propres

	31/12/19	31/12/18	Variation	
			+	-
Capital social	19 281	19 281		
Réserve légale	1 928	1 928		
Réserve facultative	418	418		
Report à nouveau	4 161	5 758		1 597
Résultat de l'exercice	21 174	19 714	1 460	
Subventions d'investissement nettes	887	130	757	
Provisions réglementées	952	1 249		297
TOTAL	48 801	48 478	2 217	1 894

Statuant sur les comptes 2018, l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 avril 2019 a décidé d'affecter le report à nouveau et le résultat 2018 dont la somme s'élève à 25 472 K€, de la manière suivante :

- au report à nouveau 4 161 K€
- aux dividendes 21 311 K€ à raison de 16,85 € pour chacune des 1 264 751 actions existantes

Les provisions réglementées de 952 K€ fin exercice 2019 enregistrent une diminution nette sur un an de 297 K€ ventilée comme suit :

- provision pour hausse de prix : 48 K€
- amortissements dérogatoires : 249 K€

4 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

France	570 519	94,2%
Exportations	35 113	5,8%
Total	605 632	100,0%

4.2 Honoraires commissariat aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes sont indiqués dans l'annexe des comptes consolidés d'EIFFAGE.

4.3 Résultat financier

PRODUITS FINANCIERS

Revenus des titres de participation	722
Revenus des autres participations	0
Revenus des prêts	2
Revenus des créances commerciales	24
Escomptes obtenus	0
Gains de change	15
Autres produits financiers	221
Reprises sur provisions financières	6 983
Transfert de charges financières	0
Total produits financiers	7 967

CHARGES FINANCIERES

Intérêts court et long terme	
Escomptes accordés	6
Pertes de change	7
Autres charges financières	2 232
Provisions financières	4 110
Total charges financières	6 355

RESULTAT FINANCIER	1 612
---------------------------	--------------

Le résultat financier est positif de 1 612 K€.

Les produits financiers s'élèvent à 7 967 K€ et comprennent les postes suivants :

- les dividendes perçus de 722 K€ :
 - EES - EIS : 260 K€
 - PLS : 462 K€

- les reprises des provisions pour risques financiers sur situation nette négative pour 1 093 K€ dont 1 091 K€ pour EES - HYLINE FRANCE et 2 K€ pour CLEMESSY UK

- les reprises de dépréciations de titres immobilisés pour 3 902 K€ et de comptes courants pour 1 987 K€

Société	Reprises dépréciations titres de participation	Reprises dépréciations comptes courants
CLEMESSY AUTOMATIZARE	188	
CLEMESSY MAROC	477	
CLEMESSY RUS	153	
EES - GAME INGENIERIE	1 984	
EES - HYLINE FRANCE	1 025	
CY004	5	
HYLINE	10	
JAVEL	50	
SPG		1 987
TESEO	7	
Divers	3	
Total dépréciations	3 902	1 987

- les intérêts reçus par EES - CLEMESSY de ses filiales pour 115 K€ suite aux avances en compte courant effectuées et d'EES - PARTICIPATIONS pour 106 K€ suite aux placements des excédents de trésorerie
- les revenus des créances commerciales pour 24 K€
- les gains de change à caractère financier pour 15 K€
- les autres produits financiers pour 3 K€

Les charges financières représentent 6 355 K€ et sont composées des éléments suivants :

- les malis de confusion de patrimoine des sociétés EES - HYLINE FRANCE pour 2 156 K€ et CY004 pour 5 K€, fusionnées dans la société EES - CLEMESSY, respectivement en dates du 1^{er} août et du 30 octobre 2019
- les provisions pour risques financiers sur situation nette négative pour 335 K€ dont 312 K€ pour EES - MECI, 19 K€ pour CLEMESSY SHANGHAI et 4 K€ pour CLEMESSY TANGER
- les dépréciations de titres immobilisés pour 3 752 K€ et de comptes courants pour 23 K€

Société	Dépréciations Titres de participation	Dépréciations comptes courants
CLEMESSY NETHERLANDS	35	
CLEMESSY SHANGHAI	120	
CLEMESSY TANGER		6
CLEMESSY UK		17
EES - CLEMESSY MOTORS	25	
EES - EIS	350	
EES - MECI	608	
EES - SEH	137	
SPG	2 477	
Divers		
Total dépréciations	3 752	23

- les intérêts versés aux filiales ayant remonté leur trésorerie excédentaire à EES - CLEMESSY pour 53 K€, ainsi qu'à EES - PARTICIPATIONS pour 18 K€
- les pertes de change à caractère financier, constatées durant l'exercice pour 7 K€
- les autres charges financières pour 6 K€

4.4 Résultat exceptionnel

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Produits de cessions d'immobilisations incorporelles	
Produits de cessions d'immobilisations corporelles	39
Produits de cessions d'immobilisations financières	0
Subventions d'investissements virées à résultat	120
Autres produits exceptionnels / opérations de gestion	145
Autres produits exceptionnels / divers	1 408
Reprises sur amortissements dérogatoires	291
Reprises sur provisions exceptionnelles	3 595
Transfert de charges exceptionnelles	-480
Total produits exceptionnels	5 118

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Subventions accordées	
Valeur comptable des immobilisations incorporelles cédées	0
Valeur comptable des immobilisations corporelles cédées	23
Valeur comptable des immobilisations financières cédées	0
Rappel d'impôts	1 381
Autres charges exceptionnelles	2 028
Amortissements dérogatoires et exceptionnels	78
Provisions exceptionnelles	3 177
Total charges exceptionnelles	6 687

RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 569
------------------------------	---------------

Le résultat exceptionnel est négatif de 1 569 K€.

Les produits d'un total de 5 118 K€ comprennent les montants suivants :

- la reprise de la provision sur titres EIFFAGE au titre de 2018 pour 3 548 K€
- le transfert des charges exceptionnelles vers les charges de personnel, de la variation de la provision sur titres EIFFAGE pour - 371 K€
- les subventions d'investissements virées au résultat pour 120 K€
- le transfert des charges exceptionnelles vers les charges d'exploitation, de la subvention d'investissement relative au projet LICORNE virée au résultat, pour - 109 K€
- le remboursement perçu concernant le dossier de contentieux URSSAF/SLOTRACO pour 145 K€
- la reconstitution de la créance du compte courant GAME PYRENEES suite au contrôle fiscal pour 1 407 K€
- la reprise des amortissements dérogatoires pour 291 K€
- la reprise de la provision pour hausse des prix de 2013 pour 48 K€
- les produits des cessions d'immobilisations corporelles pour 39 K€

Les charges s'établissent à 6 687 K€ et sont composées des éléments suivants :

- la provision sur titres EIFFAGE pour 3 177 K€
- le rappel de contribution économique territoriale et de taxe foncière pour 1 381 K€ et de 691 K€ d'intérêts de retard suite au contrôle fiscal portant sur les années 2016 et 2017
- l'abandon du C/C de GAME PYRENEES pour 1 408 K€
- la reprise des charges à payer des pénalités sur les dossiers URSSAF/SLOTRACO et contrôle URSSAF des années 2010 à 2012 pour - 75 K€

- les amortissements exceptionnels pour 40 K€
- les dotations aux amortissements dérogatoires pour 38 K€
- la valeur nette comptable des immobilisations cédées pour 23 K€
- autres charges exceptionnelles pour 4 K€

5 **INFORMATIONS DIVERSES**

5.1 **Créances et dettes concernant les entreprises liées et les effets de commerce**

La société n'a relevé aucune transaction avec des parties liées présentant une importance significative et n'ayant pas été conclue à des conditions normales de marché.

	Entreprises liées	Effets de commerce
Créances		
Avances et acomptes versés		
Créances clients	9 993	2 190
Créances diverses	31 953	
Dettes		
Avances et acomptes appelés sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 652	880
Dettes diverses	4 925	

5.2 **Engagements en matière d'indemnités de fin de carrière et de retraite**

EES - CLEMESSY procède à l'évaluation de ses engagements en matière de retraite et d'indemnités de départ pour l'ensemble de son personnel.

Cette évaluation tient compte des droits déterminés à la clôture de chaque exercice selon une méthode actuarielle prospective, qui tient compte du salaire de fin de carrière, de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite.

Les engagements s'élèvent à 33 195 K€ fin décembre 2019. Ils comprennent :

- 1) les indemnités de fin de carrière (IFC) pour 32 587 K€
- 2) la retraite complémentaire réservée aux cadres supérieurs pour 608 K€

Pour l'évaluation des engagements, les hypothèses actuarielles suivantes ont été retenues :

- Taux d'actualisation : 0,50 %
- Taux d'inflation : 1,75 %
- Taux de progression des salaires : 2,75 %
- Age de départ à la retraite : 63 ans
- Tables de survie publiées à l'échelle nationale : TH/TF Insee 14-16

5.3 Engagements financiers

Engagements donnés

Cautions données aux organismes bancaires pour le compte de filiales et sous-filiales	31 351
Cautions données pour garanties de marchés	54 517
Lettres de confort fournisseurs émises au bénéfice de certaines filiales	1 612
Contregaranties émises en faveur de certaines filiales	15 570

Engagements reçus

Cautions fournisseurs	5 235
Contregarantie sous traitant	242
Abandons de créances faisant l'objet d'une clause de retour à meilleure fortune	

5.4 Crédit-Bail

Il n'y a plus de contrat de crédit-bail en vigueur dans la société.

5.5 Effectif moyen

L'effectif se compose de 941 cadres et de 2 946 autres salariés, plus 545 personnes mises à disposition de l'entreprise.

5.6 Rémunération des organes de direction

Conformément à la règle existant dans le Groupe EIFFAGE, le Conseil d'Administration n'a pas décidé le versement de jetons de présence.

5.7 Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

Résultat avant impôt	Résultat avant IS	Ecart sur bases imposables	Résultat imposable	Participation	Impôt théorique	Impôt réel *	Résultat net théorique	Résultat net comptable
	1	2	3=1+2	4	5	6	7=1-4-5	8=1-4-6
Résultat courant	31 954	-34 190	-2 236	4 791	-745	-479	27 908	27 642
Résultat exceptionnel	-1 569	620	-949		-316	4 899	-1 253	-6 468
Total	30 385	-33 570	-3 185	4 791	-1 061	4 420	26 655	21 174

* comprend 4 899 de redressement d'impôt sur les sociétés, 87 d'impôt étranger, 502 de crédit d'impôt recherche et 64 de réductions d'impôt diverses

5.8 Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Sont à ajouter aux bases d'imposition des années à venir

- les plus-values réinvesties sur terrains	16
- les amortissements dérogatoires et provisions réglementées	936
- les subventions d'investissement reçues	886
(b)	1 838

Sont à déduire des bases d'imposition des années à venir

- les provisions et dépréciations non déductibles lors de leur comptabilisation	65 251
> dépréciations de titres de participation	45 340
> dépréciations autres titres immobilisés et cautions	525
> provisions pour litiges	3 537
> provisions pour risques chantiers	14 813
> provisions pour risques financiers	335
> dépréciations de stocks	416
> dépréciations de comptes courants	285
> dépréciations de créances litigieuses	0
> autres provisions pour risques	0
- les déficits reportables nés pendant l'intégration fiscale	0
- la provision pour participation des salariés	4 791
- les écarts de conversion passif	0
(a)	70 042
Soit un allègement de la dette future d'impôt (a-b) X 31 %	21 143

5.9 Intégration fiscale

EES - CLEMESSY est intégrée fiscalement dans le Groupe EIFFAGE depuis le 1^{er} janvier 2009. La convention fiscale est celle de la neutralité au regard de la charge d'impôt :

EES - CLEMESSY supporte et constate en comptabilité la seule charge d'impôt qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration.

En cas de sortie du Groupe, les déficits réalisés pendant la période d'intégration restent définitivement acquis à EIFFAGE.

5.10 Consolidation

Les comptes d'EES - CLEMESSY sont consolidés par intégration globale dans ceux de la société EIFFAGE sise 3-7 Place de l'Europe – 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

Une consolidation est également réalisée au niveau du Périmètre CLEMESSY, EES - CLEMESSY en étant la société consolidante.

Conformément aux articles L.233-17 et R.233-15 du Code de Commerce, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du Groupe.

En effet :

- ni un, ni plusieurs actionnaires représentant au moins 1/10 du capital ne se sont opposés à cette exemption
- les comptes individuels de la société, ainsi que ceux des sociétés qu'elle contrôle et sur lesquelles elle exerce une influence notable, sont intégrés globalement (ou mis en équivalence) dans les comptes consolidés de l'ensemble plus grand (société EIFFAGE)
- les comptes consolidés de l'ensemble plus grand (société EIFFAGE) sont certifiés et mis à la disposition des actionnaires de la société, en même temps que ses comptes individuels (et autres documents) avant l'assemblée générale devant les approuver.

;

;

;

;

LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	% détenu dans le capital	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et Avances consentis	Cautions Lettres de garanties fournies	CAHT dernier exercice	Résultat dernier exercice	Dividende encaissé	Date arrêté ex.
	K€	K€		Brute	Nette	K€	K€	K€	K€	K€	
I. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR BRUTE COMPTABLE EXCEDE 1% DU CAPITAL											
A. Filiales (50% au moins du capital détenu par la société)											
Françaises											
JAVEL Mulhouse	250	291	100%	2 322	541				54		31.12.19
EFFAGE ENERGIE SYSTEMES - CLEMESSY MOTORS Mulhouse	305	1	100%	4 605	306			7 927	12		31.12.19
EFFAGE ENERGIE SYSTEMES - GAME INGENIERIE Ormoy	2 000	4 191	100%	25 126	6 191			12 691	1 999		31.12.19
EFFAGE ENERGIE SYSTEMES - EIS St Paul lez Durance	37	1 414	100%	4 381	1 240			14 323	110	260	31.12.19
EFFAGE ENERGIE SYSTEMES - SEH Chanteloup les Vignes	770	197	100%	4 300	967		69	8 968	-127		31.12.19
LEBAS INDUSTRIES Lezennes	300	3 481	100%	5 002	5 002			20 187	702		31.12.19
EFFAGE ENERGIE SYSTEMES - MECI Issoudun	500	-812	100%	2 264	0			8 426	-951		31.12.19
SOCIETE PRECISION GENERALE Montreuil Sous Bois	1 200	-123	100%	4 154	1 077	835	167	3 031	-1 167		31.12.19
Etrangères											
CLEMESSY I&E GMBH Allemagne	5 185	3 713	100%	5 226	5 226			1 499	1 367		31.12.19
CLEMESSY SWITZERLAND AG Suisse	369	726	100%	253	253			4 024	109		31.12.19
CLEMESSY AUTOMATIZARE S.R.L. Roumanie	235	336	100%	1 307	571			3 192	198		31.12.19
CLEMESSY SHANGHAI LLC Chine	1 175	-1 194	100%	1 246	0			867	-140		31.12.19
CLEMESSY MAROC SAS Maroc	535	1 085	100%	3 724	1 615	5 599	26	26 365	455		31.12.19
CLEMESSY RUS SARL Russie	1 372	-432	100%	1 620	940	51		104	-60		31.12.19
CLEMESSY ESPANA S.L. Espagne	370	615	100%	370	370			1 680	117		31.12.19
HYLINE S.A. Belgique	1 350	-1 157	100%	1 194	193	2 300	1 350	22 623	10		31.12.19
TESEO S.p.A. Italie	137	429	100%	3 207	566			4 209	7		31.12.19
B. Participations (entre 10 et 50% du capital détenu par la société)											
Françaises											
Etrangères											
II. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES FILIALES OU PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR BRUTE COMPTABLE N'EXCEDE PAS 1% DU CAPITAL											
A. Filiales non reprises au paragraphe I.											
Sociétés françaises				152	152	0	0			462	
Sociétés étrangères				112	65	286	0			0	
B. Participations non reprises au paragraphes I.											
Sociétés françaises				95	45	30	0			0	
Sociétés étrangères				0	0	0	0			0	

Remarque :

Les cours de change retenus au 31 décembre 2019 pour la conversion du capital, des capitaux propres autres que le capital, du chiffre d'affaires et du résultat net sont les suivants :

Clemessy Switzerland : 1 EUR = 1,08540 CHF
Clemessy Automatizare : 1 EUR = 4,7830 RON
Clemessy Maroc : 1 EUR = 10,7287 MAD
Clemessy UK : 1 EUR = 0,8508 GBP
Clemessy Rus : 1 EUR = 69,9563 RUB
Clemessy Shanghai : 1 EUR = 7,8205 CNY

EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - CLEMESSY
Société Anonyme au capital de 19 281 029,06 Euros
Siège social : 18 rue de Thann - 68200 MULHOUSE
RCS MULHOUSE B 945 752 137

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 10 JUIN 2020

L'an deux mille vingt,
le 10 juin à 11 heures

Les actionnaires de la société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - CLEMESSY, Société Anonyme au capital de 19 281 029,06 Euros, dont le siège est à MULHOUSE (68200) 18 rue de Thann, se sont réunis en Assemblée Générale Mixte au siège social sur convocation en date du 26 mai 2020.

...

RESOLUTIONS A CARACTERE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance :

- ♦ du Rapport de Gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2019
 - ♦ du Rapport du Commissaire aux Comptes
 - ♦ des comptes annuels de la Société, compte de résultat, bilan et annexe
- approuve le bilan et les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019 dans toutes leurs parties, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou mentionnées dans ces rapports,
- fixe le résultat de l'exercice à 21 174 024,56 Euros.

Cette résolution est adoptée :

✚ **par les actionnaires présents et représentés à la majorité requise**

✚ **par les actionnaires ayant voté par correspondance**

par 6 voix POUR

et 0 voix CONTRE

...

TROISIEME RESOLUTION

AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de répartir comme suit le résultat de l'exercice 2019 :

- Résultat net de l'exercice 2019	21 174 024,56 EUR
- Report à nouveau 2018	4 160 784,52 EUR
- Résultat à affecter	25 334 809,08 EUR
- Dotation autres réserves	25 334 809,08 EUR
- Dividende	0,00 EUR
- Report à nouveau	0,00 EUR

L'Assemblée Générale constate qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

(en Euros)	2016	2017	2018
Montant global du dividende distribué	20 109 540,90	24 346 456,75	21 311 054,35
Dividende net par action	15,90	19,25	16,85

Pour les personnes physiques bénéficiaires du dividende et résidentes fiscales en France, le dividende versé au titre des exercices 2016, 2017 et 2018 donnait droit à un abattement de 40 %.

Cette résolution est adoptée :

- ✚ par les actionnaires présents et représentés à la majorité requise
- ✚ par les actionnaires ayant voté par correspondance
- par 6 voix POUR
- et 0 voix CONTRE

...

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Pierre GUILLEMINOT
Directeur Général

